

Accords fiscaux—Loi

Les provinces de l'Ouest comptent sur l'aide financière du gouvernement pour traverser cette récession qu'il a provoquée à cause de sa politique agricole et énergétique. Cela n'empêche pourtant pas le gouvernement fédéral de retourner le fer dans la plaie en réduisant de 8 milliards de dollars sa contribution à l'enseignement postsecondaire et à la santé au cours des quatre prochaines années.

Puisque vous êtes originaire de l'Alberta, monsieur le Président, vous savez que cette province jouissait d'une économie enviable depuis quelques années. Or, en plus de son déficit actuel de 2 milliards de dollars, elle devra s'accommoder de compressions supplémentaires dans le financement de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement devrait certainement tenir compte de la réalité économique de notre pays au lieu de s'en remettre au ministre des Finances dont la vision dépasse peut-être un peu le nord de Bloor Street, mais n'englobe certes pas le nord de l'Ontario, certaines régions du Québec, les Maritimes et encore moins l'ouest du Canada.

Le gouvernement a imposé des compressions dans plusieurs domaines. La semaine dernière, nous avons vu le premier ministre nous jouer l'une des comédies les plus réussies de notre histoire lorsqu'il a fait semblant de se porter au secours des agriculteurs. Il a laissé entendre que le gouvernement relèverait le prix intérieur du blé de \$6 à \$11 pour soutenir l'agriculture. Il s'est tout bonnement contenté d'accroître la marge d'augmentation. Mais ce n'est pas encore fait et on ne sait toujours pas ni comment il compte s'y prendre ni quels seront les effets d'une telle mesure.

Le premier ministre a donné l'impression qu'il bloquerait le tarif-marchandises, mais on a découvert le pot aux roses avant même que n'ait pris fin la conférence de presse. Les journalistes de la tribune ont compris que le gouvernement s'était contenté de recalculer le volume du blé qui sera expédié cette année et de le ramener de 31 à 28 millions de tonnes, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire d'augmenter la tranche du tarif-marchandises versée par les agriculteurs. Voilà la solution de l'énigme et tout le monde le sait.

Le premier ministre a également annoncé qu'il supprimerait la taxe d'accise de 2.5 p. 100 sur le carburant agricole, laquelle, soit dit en passant, n'aurait jamais dû être imposée en septembre dernier. Ce matin, lors d'une audience de comité, j'ai proposé au ministre de l'Agriculture (M. Wise) de la supprimer rétroactivement à septembre dernier, car c'est à cette époque-là qu'a commencé la crise. Le gouvernement a agi de manière parfaitement injuste en imposant une taxe d'accise sur le carburant agricole à un moment où le secteur agricole traversait sa crise la plus grave. Au lieu de supprimer cette taxe à compter du 1^{er} mai, le premier ministre aurait dû s'excuser auprès des agriculteurs canadiens de leur avoir imposé cette taxe en septembre dernier, et rendre rétroactives jusque-là les dispositions relatives à sa remise et à sa déductibilité. Il s'agit de recettes de l'ordre de 75 millions de dollars que le secteur agricole n'a pas les moyens de payer.

● (1150)

Chose certaine, les mesures draconiennes que veut appliquer le gouvernement par le biais du projet de loi C-96 ne visent simplement qu'à nous forcer la main. En augmentant de 8 autres milliards de dollars les frais des gouvernements provinciaux en ce moment, alors que bon nombre d'entre eux doivent

investir dans le secteur des ressources et de la mise en valeur des régions pionnières, le gouvernement se montre injuste, inique et même dur.

Ce projet de loi présente un autre problème, et c'est ses conséquences se feront sentir dans tous les secteurs de l'économie. En cette époque où de 600,000 à 700,000 jeunes sont chômeurs, nous ne devrions pas enlever 8 milliards de dollars aux provinces.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a déjà bloqué 400 millions des fonds qu'elle était censée consacrer l'an dernier à des programmes de formation directe et de rattrapage. Le gouvernement agit de manière encore plus dure en supprimant sur une période de quatre ans, au moyen du projet de loi C-98, ce financement de 8 milliards dont les gouvernements provinciaux ont désespérément besoin. J'espère que le gouvernement reviendra sur sa décision et qu'il retirera cette mesure du *Feuilleton*. Elle n'est certainement pas dans l'intérêt du pays.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je viens de revenir à la Chambre après avoir passé pas mal de temps avec le groupe de travail parlementaire sur la garde d'enfants, qui a parcouru le pays. Les gens n'ont cessé de nous parler de la triste situation qui attend nos enfants à moins que nous nous prenions immédiatement des mesures permettant de mieux s'occuper d'eux, afin de mieux les préparer pour l'avenir. Or, à mon retour, aujourd'hui, j'apprends que nous discutons de coupes sombres dans le domaine de l'enseignement postsecondaire et des services de santé, qui auront des répercussions dévastatrices sur cette génération de jeunes.

Le projet de loi est vraiment affligeant. Il est inhumain du point de vue de nos ressources humaines et des conséquences qu'il aura pour nos jeunes. C'est également une politique à courte vue du point de vue économique. On s'attaque aux jeunes qui, à l'heure actuelle, n'ont pas accès à l'enseignement postsecondaire qui leur fait cruellement défaut. Ce projet de loi ne fera qu'aggraver la situation. Il s'en prend aux femmes. Ce sont surtout elles qui seront victimes des suppressions d'emplois et de la réduction des services de santé. Ce sont tout particulièrement les jeunes femmes qui sont peut-être, à l'heure actuelle, prises en charge par le bien-être social et qui élèvent des enfants, qui n'auront pas la possibilité d'obtenir la formation voulue, afin de devenir indépendantes et d'améliorer leur sort et celui de leurs enfants. Cette mesure touche également les personnes âgées qui, comme un député conservateur vient de le dire, auront énormément recours aux services de santé dans les années à venir.

Il m'est même difficile d'intervenir, tellement je suis déçue par cette initiative. Le gouvernement peut trouver des milliards de dollars pour accroître le budget de la défense, mais il réduit, par contre, les services essentiels offerts à la population. On peut se demander ce qui nous arrive au Canada. C'est extrêmement décevant. J'espère simplement que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays comprendront les conséquences de ce projet de loi. Comme mon collègue l'a déclaré, au total, on réduira de plus de 5,608 millions de dollars les sommes consacrées aux services de santé et à l'enseignement en 1990, et ce n'est qu'au niveau fédéral. Il faut y ajouter les compressions provinciales. La Colombie-Britannique perdra 642 millions de dollars. Je peux vous dire, monsieur le Président, que cette